

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211407556-20251216-D80-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2025

DELIBERATION N° 80 /2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

9 décembre 2025

DATE D’AFFICHAGE

10 décembre 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	12
Votants	12

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 16 DECEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Madame Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE - Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Didier PAPELOUX - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉ : Monsieur Germain LELARGE,

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Catherine FILIPOV.

**Réhabilitation du bâtiment « Le Garage » à Villerville (relance)
Marché de travaux – Attribution du lot n°4**

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que « Le Garage » est un espace très emblématique de la commune de Villerville.

Afin de faire du « Garage » une salle pouvant accueillir diverses activités, la commune s'est faite accompagner d'une équipe de maîtrise d'œuvre. A l'issue de six mois d'étude, le projet a abouti à la configuration qui permettra de conjuguer les différentes fonctions attendues.

Par délibération n°31/2025 du Conseil Municipal en date du 17 avril 2025, l'assemblée a délibéré sur les points suivants :

- Approbation du dossier de consultation des entreprises
- Approbation du lancement de la procédure de consultation pour le marché de travaux relatif à la réhabilitation du bâtiment ' Le Garage '. L'appel d'offre comprenait 14 lots
 - - lot 1 - Désamiantage / Démolitions / Gros œuvre ;
 - - lot 2 – Charpente métallique ;
 - - lot 3 – Couverture panneaux sandwichs / étanchéité ;
 - - lot 4 - Isolation thermique par l'extérieur ;
 - - lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium / serrurerie ;
 - - lot 6 – Plâtrerie sèche / plafonds suspendus ;
 - - lot 7 – Menuiseries intérieures / Parquet ;
 - - lot 8 – Carrelage ;

- - lot 9 – Peintures / sols souples ;
- - lot 10 – Elévateur ;
- - lot 11- Tribune ;
- - lot 12 – Electricité ;
- - lot 13 – CVC / plomberie
- - lot 14 – Aménagements extérieurs

A l'issue de la présentation du rapport d'analyse des offres, quatre lots ont été déclarés infructueux

- Lot n°4 - Isolation thermique par l'extérieur
- Lot n°6 - Plâtrerie sèche / plafonds suspendus
- Lot n°9 – Peintures / sols souples
- Lot n°14 - Aménagements extérieurs

Conformément à l'article L.2122-1 du code de la Commande Publique, la commune a sollicité des entreprises pour la remise de leur meilleure offre de prix, sur chacun des quatre lots.

A l'issue du dernier conseil municipal, les lots n°6, 9 et 14 ont été attribués et Monsieur le Maire a relancé le lot n°4 Isolation thermique par l'extérieur. Il vous est présenté, le résultat de la consultation.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AUTORISE monsieur le Maire à signer le devis du LOT 4 avec la société O.S. Bois du Bessin, pour un montant global de 166 105,35€HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

